

République de Côte d'Ivoire
Union – Discipline Travail

PROJET DE RENFORCEMENT DU SYSTEME EDUCATIF PRIMAIRE
Volet Financement de Projet d'Investissement (IPF)

AVIS A MANIFESTATION D'INTERETS N°04/SQC/PRSEP/BIRD/2023
SELECTION D'UN CABINET POUR LE RENFORCEMENT ET L'EXTENSION DES FONCTIONNALITES DE LA PLATEFORME DE PLANIFICATION, SUIVI ET EVALUATION DU PRSEP

I. CONTEXTE

Depuis plus d'une dizaine d'années, la Côte d'Ivoire connaît un nouvel essor économique. Des progrès sont constatés dans le secteur de l'éducation avec le taux brut d'accès au primaire qui est passé de 97,8% en 2013-2014 à plus de 100% (102,48%) en 2021-2022 avec la parité filles-garçons ; le taux d'achèvement du primaire qui est passé de 60,4% en 2013-2014 à 78,4% en 2021-2022. Malgré cela, des efforts restent à faire, si le pays veut atteindre les ODD, notamment en matière de capital humain ou d'égalité des sexes. Car, l'indice du capital humain (ICH) de la Côte d'Ivoire reste faible avec de faibles performances et de grandes disparités dans les résultats en matière d'éducation et de santé entre les groupes socio-économiques. Pour preuve, le rapport sur le développement 2020 du PNUD indique que la valeur de l'ICH de la Côte d'Ivoire pour 2019 s'établit à 0,538 ce qui place le pays dans la catégorie « développement humain faible » et au 162ème rang parmi 189 pays et territoires.

Ainsi, l'amélioration de la qualité du capital humain de la Côte d'Ivoire demeure importante compte tenu, notamment, de la jeunesse et de la croissance rapide de sa population. C'est pourquoi, le 2ème pilier du Plan National de Développement (PND 2021-2025) met l'accent sur le « Développement du capital humain et la promotion de l'emploi ».

À cet effet, des Partenaires Techniques et Financiers ont décidé d'accompagner le pays pour l'atteinte des ODD avec des programmes innovants, comme c'est le cas du Programme axé sur les résultats pour le Renforcement du Système Educatif Primaire (PRSEP), financé par la Banque Mondiale. Ce programme s'inscrit dans le cadre du Cadre de Partenariat Pays (CPP), et vise à contribuer au développement du capital humain en développant les services éducatifs et de santé et en améliorant la qualité de l'apprentissage au préscolaire et au primaire.

II. JUSTIFICATION DE L'APPUI DU CABINET

Le PRSEP induit, au sein du Ministère de l'Education Nationale et de l'Alphabétisation (MENA), le passage de la mise en œuvre d'activités spécifiques par les Structures, à une approche axée sur les résultats. Cela implique un changement dans les modes opératoires des différents acteurs. Ce changement de paradigme a justifié la conduite d'un processus participatif et inclusif de planification opérationnelle ayant abouti à la **disponibilité de quatorze (14) Plan de Travail et Budget Annuels (PTBA)**.

La mise en œuvre efficace et efficiente de ces PTBA nécessite l'automatisation d'un certain nombre de tâches de planification, de suivi et d'évaluation. Pour ce faire, le processus de mise en place d'une plateforme en ligne a été engagé. Dans sa version actuelle, cette plateforme dispose de trois modules à savoir « **Module Planification** », « **Module Suivi** » et « **Module Tableau de Bord** ».

Le « **Module Planification** » dans ces fonctionnalités actuelles permet :

- de construire la chaîne de résultats Programme ;
- de construire le cadre de résultats du Programme ;
- de développer les PTBA du Programme.

Pour sa part, le « **Module suivi** » permet d'accomplir les tâches suivantes :

- analyser les progrès dans l'atteinte des cibles indicateurs ;
- analyser le niveau de mise en œuvre des activités.

Enfin, le « **Module Tableau de Bord** » permet :

- de visualiser sous forme tabulaire ou graphique les progrès vers l'atteinte des cibles des indicateurs ;
- de visualiser sous forme tabulaire ou graphique le niveau de mise en œuvre des activités.

En vue de faire de cette plateforme un outil de référence complet et intégré, il est envisagé de renforcer et d'étendre ses fonctionnalités. Les présents termes de référence sont ainsi élaborés à l'effet de réaliser cet outil de planification, de suivi, d'évaluation et de pilotage du PRSEP.

III. OBJECTIFS ET RESULTATS ATTENDUS DE LA MISSION

a. Objectif général

Concevoir et opérationnaliser la plateforme web de gestion du PRSEP.

b. Objectifs spécifiques

- Développer l'architecture de la plateforme de gestion du PRSEP ;
- Alimenter la plateforme avec les données disponibles ;
- Acquérir un domaine sécurisé pour l'hébergement et la gestion de la plateforme ;
- Proposer des manuels d'utilisation et de gestion de la plateforme ;
- Former les acteurs impliqués dans la mise en œuvre du programme à l'administration et l'utilisation de la plateforme ;
- Apporter l'assistance technique à la mise à jour et à l'exploitation des données pendant les 6 premiers mois d'exploitation ;
- Apporter une assistance technique en matière de planification, de suivi et évaluation aux acteurs impliqués dans la mise en œuvre du PRSEP sur 10 mois en vue d'assurer la qualité des données qui seront intégrées dans la plateforme.

c. Résultats attendus de la mission

Les principaux résultats attendus à la fin de la mission sont les suivants :

- La plateforme de gestion du PRSEP est développée ;
- La plateforme de gestion du PRSEP est alimentée avec les données disponibles ;
- Un domaine sécurisé pour l'hébergement et la gestion de la plateforme est acquis ;
- Des manuels d'administration et d'utilisation de la plateforme sont élaborés ;
- Les acteurs impliqués dans la mise en œuvre du PRSEP sont formés à l'administration et l'utilisation de la plateforme ;
- Une assistance technique est apportée à la mise à jour et à l'exploitation des données pendant les 6 premiers mois d'exploitation.
- Une assistance technique en matière de planification, de suivi et évaluation est apportée aux acteurs impliqués dans la mise en œuvre du PRSEP sur 10 mois en vue d'assurer la qualité des données qui seront intégrées dans la plateforme.

IV. QUALIFICATION DU CABINET

Le Cabinet devra justifier des qualifications et compétences avérées dans la mise en place de système de planification, suivi-évaluation et le développement des plateformes Web avec une sécurisation standard.

Critère	Valeur minimale exigée (*)
<input type="checkbox"/> Cabinet spécialisé en planification, suivi et évaluation	<input type="checkbox"/> Nombre d'années d'expérience : 02
<input type="checkbox"/> Expérience dans le développement d'application Web dynamiques	<input type="checkbox"/> Nombre de projets déployés : 02
<input type="checkbox"/> Expérience dans la mise en place de système de planification, suivi et évaluation	<input type="checkbox"/> Nombre de projets déployés : 02

(*) Joindre les justificatifs

V. DUREE DE LA MISSION

La durée maximale de la mission est de **quarante (40) jours ouvrés soit cinquante-quatre (54) jours calendaires**.

VI. PROCEDURE POUR LA SOUMISSION DES MANIFESTATIONS D'INTERETS

La Sélection du Cabinet se fera selon la méthode de Sélection fondée sur les qualifications du consultant (SQC) et ce, conformément au **nouveau Règlement de Passation des Marchés de juillet 2016, révisé en novembre 2017, en août 2018 et en novembre 2020**.

Le dossier de soumission devra être composé de :

- La lettre de manifestation d'intérêt ;
- Un dossier technique comprenant : les activités principales de votre Cabinet et le nombre d'années d'exercice dans le **domaine du suivi et évaluation**, l'expérience générale et les expériences spécifiques de votre cabinet, expérience des institutions internationales, Partenaires Techniques Financiers (PTF) etc. et la capacité technique et administrative de votre cabinet ; etc.

A l'issue de l'évaluation, le Projet retiendra dans la liste des cabinets ayant répondu à l'AMI, celui qui présente le **meilleur niveau de qualifications et d'expérience en rapport avec la mission**, et l'invitera à soumettre ses Propositions technique et financière aux fins de négociations

La date limite pour le dépôt des manifestations d'intérêts est prévue pour le **lundi 24 juillet 2023 à 10 heures précises**. L'enveloppe du cabinet devra porter la mention « **AMI N°04/SQC/PRSEP/BIRD/2023 - SELECTION D'UN CABINET POUR LE RENFORCEMENT ET L'EXTENSION DES FONCTIONNALITES DE LA PLATEFORME DE PLANIFICATION, SUIVI ET EVALUATION DU PRSEP** ».

Les manifestations d'intérêts devraient comporter un (1) original et cinq (5) copies (le tout dans une grande et même enveloppe) et déposées sous plis fermé à l'adresse ci-dessous ou transmis par DHL, CHRONOPOSTE, FEDEX, etc.

Les soumissions par voie électronique ne seront pas acceptées.

Les manifestations d'intérêts seront ouvertes en présence du Comité d'évaluation et des représentants des soumissionnaires présents, à l'adresse mentionnée ci-dessous le même jour le **lundi 24 juillet 2023 à 11 heures 30 minutes** à l'adresse ci-dessous :

Unité de Gestion du PAPSE, sise aux II Plateaux 7ème Tranche en face au Groupe Scolaire les Papillons située à Cocody 2 Plateaux, 7ème tranche - Ilot 252 - Lot 3039 à 500 mètres service de la station SHELL,01 BP 2141 Abidjan 01,
Téléphone : (225) 27 22 55 94 40

Adresse électronique : thierryambra@gmail.com
yeo_pefougne@yahoo.fr